

LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je m'en remets quant à moi au texte du hansard de lundi. Les agriculteurs de l'Ouest ne s'y tromperont pas et sauront exiger que le premier ministre leur rende des comptes sur cette promesse. Ce milliard de dollars n'avait-il pas été promis au premier ministre Devine, et le premier ministre n'avait-il au départ laissé entendre qu'il était destiné aux agriculteurs de l'Ouest?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, puisque mon très honorable collègue parle du hansard, permettez-moi de lui citer celui du 3 octobre, dans lequel je dis:

Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que nous allons collaborer étroitement, au cours du mois qui vient, avec le premier ministre Devine et les autres gouvernements provinciaux pour mettre au point un programme efficace d'aide financière qui donne des liquidités aux producteurs céréaliers du Canada.

Voilà de quoi il s'agit, de donner de l'argent aux producteurs de céréales du Canada.

Des voix: Bravo!

LE VERSEMENT DE L'AIDE AUX AGRICULTEURS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je m'en remettrai personnellement au compte rendu officiel du hansard de vendredi et de lundi derniers. J'aimerais poser au premier ministre une dernière question supplémentaire. Dans son discours vendredi, il a annoncé que cet argent serait disponible d'ici un mois, mais il a ensuite parlé de semaines et mêmes de jours. Hier, le ministre de l'Agriculture a dit qu'il doutait que cet argent puisse être mis à la disposition des agriculteurs avant Noël. A quelle date ces agriculteurs peuvent-ils compter obtenir cet argent?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, permettez-moi de rectifier cette intervention. Le très honorable chef de l'opposition me faire dire ce que je n'ai pas dit: il prétend que j'ai déclaré vendredi que cet argent serait disponible d'ici un mois. Or, si vous reprenez cette déclaration, voici ce que j'ai dit:

Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que nous allons collaborer étroitement, au cours du mois qui vient, avec le premier ministre Devine... pour mettre au point un programme efficace d'aide financière qui donne des liquidités aux producteurs céréaliers du Canada.

Cette entreprise est en cours. Une réunion est prévue pour demain, et une autre avec les producteurs agricoles pour la semaine prochaine. Le but de l'exercice, c'est d'aider les céréaliers canadiens. Pour une fois, je me serais attendu à ce que mon très honorable collègue s'écrie: «Bravo, vous êtes avec les agriculteurs, et vous pouvez compter sur notre appui».

Des voix: Bravo!

LA REPRISE DES EXPORTATIONS DE CÉRÉALES DANS LES PORTS DE LA CÔTE OUEST

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question, qui s'adresse au premier ministre, concerne également la mauvaise situation dans laquelle se trouvent nos céréaliers. Comme le premier ministre le sait, il y a un lock-out sur

Questions orales

la côte ouest. En l'occurrence, les débardeurs ont offert de coopérer et d'expédier les céréales. Le gouvernement a télégraphié à la direction pour lui demander de coopérer et de faire acheminer les céréales. Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si la direction a maintenant décidé de coopérer pour que les céréales puissent être expédiées à partir de la côte ouest?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, étant donné l'importance de cette question et les efforts que nous avons faits à ce sujet, je cède la parole au ministre du Travail pour qu'il nous donne une réponse précise.

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail): Oui, nous avons reçu une réponse, monsieur le Président et il vaudrait mieux que je vous la lise, je pense. Elle est très courte. Elle m'est adressée en ces termes:

En réponse à votre télégramme du 6 octobre 1986...

Et je m'aperçois qu'il y a une erreur, il devrait être daté du 7 octobre 1986.

... nous voulons vous aviser de la décision suivante:

Dans l'intérêt national, l'Association des employeurs maritimes de la Colombie-Britannique est disposée à reprendre et à poursuivre sur-le-champ les activités normales dans tous les ports pour une période de 30 jours pendant laquelle les parties devront communiquer et essayer de régler toutes les questions en litige.

Des voix: Bravo!

M. Cadieux: Avec votre permission, monsieur le Président, je voudrais lire tout le message...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Règlement!

M. Cadieux: Merci, je poursuis:

Si, à la fin de la période de 30 jours, une convention collective n'a pas été signée, nous comptons que le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour mettre fin à ce litige.

Le télégramme est signé par M. Cunningham et M. Wilds, qui sont respectivement directeur et président de l'Association.

L'AIDE AUX CÉRÉALISERS DES PRAIRIES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire. Comme je l'ai fait publiquement ce matin, je félicite le ministre de cette initiative. Nous espérons qu'elle donnera de bons résultats.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: A propos toujours des céréaliers, je voudrais poser une autre question au premier ministre sur la question de l'aide de un milliard de dollars. Maintenant qu'il est confirmé que le milliard ira à divers producteurs du pays...

M. de Cotret: Les producteurs de grain.

M. Broadbent: ... et que les producteurs de grain des Prairies s'attendaient à plus de un milliard pour combler leurs besoins, le premier ministre voudrait-il confirmer que ces derniers vont obtenir beaucoup moins que le milliard que la plupart d'entre eux espéraient?